

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MAROLLES (Loir-et-Cher)
Réf 17/2026**

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 avril à 19 heures 00,

Le Conseil Municipal de Marolles (Loir-et-Cher) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique, salle de la Mairie, lieu ordinaire de séance, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 (ou L. 2121-12 pour les communes de plus de 3500 habitants) et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Yannick SEVRÉE, Maire,

Mme : Karine GASSELIN, Lydie LAMBAULT GITTARD, Véronique MARTINE, Laure PARISSET, Émilie RIGUIER, Isabelle THYEBAUT, Valérie POMMIER ;

M. Denis BERTHELOT, Bruno BLANCHARD, Björn BROCKOP, Christophe DAVID, Julien DIGUET, Jean-Claude RIGOREAU, Michel SALMON.

Formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de **15 membres**.

Secrétaire de séance : Isabelle THYEBAUT

Date de la convocation :	Date d'affichage :	Nombre de membres en exercice :	Nombre de membres présents :	Nombre de membres absents :	Nombre de procurations :
07/04/2026	07/04/2026	15	15	0	0

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2026

Monsieur Le Maire rappelle les modalités de vote de taux pour les communes, et de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Le conseil municipal ne s'exprime plus sur le vote du taux de la taxe d'habitation.

Pour en compenser la suppression de la taxe d'habitation, les communes se voient transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les taux en vigueur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de maintenir les taux comme suit :

TAXE	TAUX 2026
Taxe Habitation	14.87 %
Taxe Foncière sur le bâti	26.59 % (taux communal) 24,40 % (transfert taux départemental) } 50.99 %
Taxe Foncière sur le non bâti	53.52%

A Marolles, le 20 avril 2026

Yannick SEVRÉE
Maire




Isabelle THYEBAUT
Secrétaire de Séance

